

---

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

---

Réunion restreinte  
Séance du 28 Novembre 2017

**Présents** : MM. MEYER Christian (Président), Philippe DEBEAUPUIS, Stéphan PILLEMONT, Alain BACHOT (partiellement), Philippe PELLAN (partiellement)

**Absents excusés** : Mmes Nathalie PASIERB, Natacha HUGEL, MM. Pascal TISSERAND, Patrice LETOUZEY, Lotfi ZARKA

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

En préambule, la Commission d'Arbitrage fait un point sur les formations initiales qui sont désormais terminées. Quelques candidats restent à être observés sur le terrain.

Le Président et les membres de la Commission adressent leurs vifs remerciements aux formateurs, membres associés, arbitres en activité et encadrants bénévoles qui, par leur disponibilité, leur implication et l'abnégation dont ils ont fait preuve, ont permis de mener à bien ces deux sessions de formation.

La Commission tient à saluer particulièrement Laurent TESSIER sans qui rien n'aurait été possible.

## COURRIERS

Mail de M. BASMIH Saïd en date du 22 novembre 2017, informant la Commission de son indisponibilité pour raison professionnelle du 24 décembre 2017 au 07 janvier 2018 inclus. Pris note.

Transmis section désignations.

Mail de M. MARIS Cyrille en date du 24 novembre 2017, arbitre DYF, faisant parvenir un certificat médical de dispense de sport de un (1) mois à compter du 23 novembre 2017. Pris note. Remerciements.

Transmis section désignations.

La Commission vous souhaite un prompt rétablissement.

Mail de M. EL BADAOUI Anis en date du 24 novembre 2017, arbitre DYF, demandant des informations sur sa catégorie d'affectation. Pris note.

La Commission vous informe que vous avez été classé en catégorie U19, correspondant à votre année de naissance pour la saison 2017/2018.

Mail de M. AIT CHEIKH Houmad en date du 24 novembre 2017, arbitre DYF, faisant parvenir un certificat médical de dispense de sport jusqu'au 27 novembre 2017. Pris note.

Transmis section désignations.

Mail de M. LETOUZEY Patrice en date du 27 novembre 2017, responsable de la section Futsal de la Commission de District de l'Arbitrage, faisant parvenir la liste de trois arbitres inscrits sur la formation du 25 novembre 2017 mais absents sans en avoir justifié au préalable. Pris note. Remerciements.

La Commission demande aux arbitres absents de bien vouloir envoyer un rapport explicatif de leur absence. Ils sont placés en non-désignation jusqu'à réception.

Mail de M. GHARRAFI Mohammed en date du 26 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité jusqu'au 03 décembre 2017 suite à l'accouchement prochain de son épouse. Pris note. Transmis section désignations.

La Commission demande à M. l'Arbitre de bien vouloir faire suivre un justificatif le moment venu.

Mail de Mlle LE DISSEZ Cindy en date du 27 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de son indisponibilité suite à blessure, pour une période de trente (30) jours à compter du 27 novembre 2017. Pris note.

Transmis section désignations.

La Commission vous souhaite un prompt rétablissement.

Mail de M. NOBLET Christophe en date du 27 novembre 2017, arbitre DYF, informant la Commission de l'absence d'un des arbitres assistant sur la rencontre Seniors D2 Vallée 78 / Vernolitein du 26 novembre 2017. Pris note.

Mail de M. El Hadji Cheikh CISSE en date du 24 novembre 2017, arbitre assistant absent sur la rencontre, faisant parvenir un arrêt de travail du 26 au 28 novembre 2017. Remerciements.

Suite à la convocation de HERITIER Cyprien, arbitre DYF, pour le 5 décembre 2017 au motif d'absences répétées à rencontres, Mail de Mme HERITIER Véronique, mère de Cyprien, en date du 24 novembre 2017, sollicitant la Commission aux fins de suspendre de ses engagements d'arbitre son fils jusqu'à la fin de la saison. Pris note.

**Après en avoir délibéré, la Commission place M. HERITIER Cyprien en indisponibilité jusqu'au 30 juin 2018.**

Mail de M. PALMITESSA Stéphane Président du club Ao Buc Football en date du 27 novembre 2017, portant des doléances quant à l'arbitrage de la rencontre Vétérans D2 Buc / Fontenay le Fleury du 25 novembre 2017. Pris note.

Dossier mis en délibéré.

## DEMANDES D'ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage a le regret de ne pouvoir accéder à la requête des clubs ci-dessous visés, leur demande étant parvenu hors délais. (Pour rappel 15 jours minimum avant la date de la rencontre, date de réception faisant foi).

**SARTROUVILLE FC** – VET D5/C – CS Port Marly / Sartrouville FC du 3 décembre 2017 arrivée le 27-11-2017

**LOUVECIENNE AS** – VET D3/B – Versailles 78 FC 11 / Louveciennes AS 12 du 10 décembre 2017 arrivée le 27-11-2017

**BONNIERES FRENEUSE FC** – VET D3/A – Aubergenville FC 12 / Bonnières Freneuse 11 du 10 décembre 2017 arrivée le 28-11-2017

**PLAISIR FO** – VET D3/B – St Arnoult FC 11 / Plaisirois FO 12 du 03 décembre 2017 arrivée le 28-11-2017

**ETANG SAINT NOM ES** – U19 D3 – Conflans Portugais / Etang Saint Nom du 03 décembre 2017 arrivée le 28-11-2017

La Commission de District de l'Arbitrage prend note de la demande et accédera à la requête des clubs ci-dessous visés dans la limite des disponibilités d'arbitres

**US CROISSY** – VET D5/C – Sartrouville FC 12 / Croissy US 12 du 10 décembre 2017 arrivée le 23-11-2017

**FC MAGNANVILLE** – U15 D5/A – Bouafle Flins Ent. 2 / Magnanville FC 2 du 09 décembre 2017 arrivée le 24-11-2017

**BONNIERES FRENEUSE FC** – VET D3/A – Mauloise US 11 / Bonnières Freneuse 11 du 04 février 2018 arrivée le 28-11-2017

## CONVOCATIONS

### SENIORS

**D2/A**

**Match 19389685 du 29-10-2017**

**CHAMBOURCY ASM 1 / BAILLY NOISY SFC 1**

Suite à la réception des rapports demandés,

Considérant que de nombreux dysfonctionnements se sont fait jour à la lecture des documents reçus,

La Commission convoque messieurs :

- M. OUMAZOUZ Saïd, licence, licence 2544562176 arbitre central de la rencontre,
- M. SENE Mamadou, licence 2545454097 arbitre assistant,
- M. IKHLEF Messaoud, licence 2348030253 arbitre assistant,

**En sa séance restreinte du 12 décembre 2017 à 19 heures 15**

### VETERANS

**D2/B**

**Match 19391937 du 26-11-2017**

**BUC FOOT Ao 11 / FONTENAY LE FLEURY 11**

Suite au mail de M. Stéphane PALMITESSA, Président du club de Buc Foot Ao portant des allégations sur le déroulement et le comportement de M. l'arbitre Officiel de la rencontre citée en référence,

Considérant que la Commission se doit d'entendre les divers acteurs de la rencontre afin de pouvoir statuer sereinement,

La Commission convoque messieurs :

- M. SPIEWEK Eric, licence 2398063074, arbitre central de la rencontre,
- M. MARTIN Pascal, licence 2338177749, arbitre assistant 1 de Buc Foot Ao,
- M. TACHER Sylvain, licence 2545064876, arbitre assistant 2 de Fontenay Le Fleury,
- M. PALMITESSA Stéphane, licence 2328127042, capitaine de Buc Foot Ao,
- M. ROPERS Patrice, licence 2543265739, capitaine de Fontenay Le Fleury

**En sa séance restreinte du 12 décembre 2017 à 20 heures 00**

## TUTORAT

Réception des mails de MM. Abdel MESTARI et Radouan OUHAMAN volontaires pour suivre des jeunes arbitres dans le cadre du tutorat.

La Commission vous remercie pour votre investissement pour l'arbitrage yvelinois.

Un regroupement sera organisé rapidement afin de fixer le rôle et le domaine de compétence du tuteur.

Une convocation individuelle sera adressée par la Commission de District de l'Arbitrage à chacun des arbitres postulant, après étude des demandes.